https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article2647

Au journal officiel du 8 octobre 2011

- Actualité - Au journal officiel -

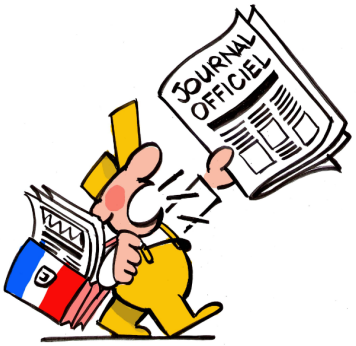

Publication date: samedi 8 octobre 2011

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous droits réservés

Création d'une zone de préemption au profit du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres sur la commune de Dragey-Ronthon / Taxe de séjour applicable aux hébergements touristiques

Environnement

– Décret nÂ° 2011-1247 du 5 octobre 2011 créant une **zone de préemption au profit du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres sur la commune de Dragey-Ronthon** NOR : DEVL1117211D

Fiscalité et finances publiques

– Décret nÂ° 2011-1248 du 6 octobre 2011 relatif aux **barèmes de la taxe de séjour applicable aux hôtels de tourisme, aux résidences de tourisme, aux terrains de camping et de caravanage et aux villages de vacances classés cinq étoiles** NOR : IOCB1119983D [1]

L'intégralité du JORF nÂ°0234 du 8 octobre 2011

[1] Le décret insère dans le barème des taxes de séjour la nouvelle échelle de classement des hébergements touristiques (hôtels, résidences de tourisme, terrains de camping, villages de vacances), désormais graduée en cinq étoiles depuis la loi du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques.

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale